



**COMPTE RENDU
DU
COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 6 JUIN 2013**

En introduction, FO a déposé la déclaration liminaire dont copie jointe.

Une pétition des agents du SIP de Saint Malo, établie avec le soutien des syndicats FO, CGT et Solidaires, a été déposée au Directeur. Par cette pétition, les agents demandent à la direction de pourvoir au remplacement de 6 agents (, 2 promus par liste d'aptitude, 1 reçu à concours, 1 départ en retraite prévus pour septembre et octobre s'ajoutant à 1 arrêt longue maladie).

Le directeur s'est engagé à se déplacer sur le site.

FO a fait le lien avec la pétition signée sur le SIP de Vitré récemment, pour la même raison.

**La question des emplois est la question centrale pour le bon fonctionnement des services.
Ceci est revenu constamment dans le débat de ce CTL**

A l'ordre du jour du CTL :

1/ le bilan de la notation 2011.

2/ / Tableau de Bord de la Veille Sociale

3/ Mise en place d'un observatoire départemental de l'accueil

4/ Horaires d'ouverture de l'accueil de Rennes magenta

5/ Grilles d'analyse de risque des demandes de restitution de crédits d'impôt en faveur de la recherche

6/ Lancement test application ALPAGE RECHERCHE

7/ Accueil des professionnels à Rennes magenta

8/ Changement jour fermeture trésorerie Montauban de Bretagne

1/ Bilan notation 2011 :

Les nombres de recours explosent : pour la catégorie A, 3 recours ont été déposés (contre 5 pour 2010). Pour la catégorie B : 23 recours (contre 12 pour 2010) et pour la catégorie C : 23 recours contre 13 pour 2010)

24 notes ont été majorées, contre 20 pour 2010, 5 appréciations ont été modifiées contre 4 pour 2010

La direction observe une application plus étendue de la note d'encouragement dans la filière Gestion Publique. Malgré cela, le bilan annuel fait apparaître une augmentation importante du nombre de recours. La moitié des recours aboutit à augmentation de note (2/3 l'année précédente).

Nous avons redit que le système actuel de notation individualise les déroulements de carrière, alors que les résultats des services sont le fruit d'un travail collectif et de l'implication

d'équipes. Le système génère rancœur et frustration chez des agents qui s'investissent dans leur travail et en sont gratifiés dans la limite de la dotation en réductions d'ancienneté attribuée au département.

En tout état de cause, les CAP ont été engorgées de recours, ce qui explique pour FO la mise en place du recours hiérarchique préalable en 2013 pour la notation 2012, procédé dissuasif de recours.

FO a relevé un nombre plus faible de recours pour les cadres A. Cela n'illustre-t-il pas une pression croissante sur les inspecteurs?

En réponse à l'interrogation des syndicats, la direction a précisé que les CAP locales vont garder leur compétence, les recours hiérarchiques étant réservés aux corrections d'"erreurs manifestes" constatées dans l'évaluation. Bien sûr, ajoute FO, elle jugera seule de ce qui peut être considéré comme "erreur manifeste"!

2/ Tableau de Bord de la Veille Sociale

FO a relevé que c'est un nouvel outil, on n'a donc pas de recul. De plus, les services se restructurent, ça limite d'autant l'observation d'une évolution des indicateurs.

FO reste vigilant sur les origines des écrêtements de compteur : comment distinguer parmi ces origines la "forte implication de l'agent" (27%), les "charges de travail ponctuelles" (14%) et les "charges de travail récurrentes" (12%)?

De même, le système "heures écrêtées en fin de mois et recredités en début de mois suivant" (qui représente 18% des 1843 heures écrêtées, équivalent de la durée de travail de 4 agents) n'est il pas un mode de gestion des sous effectifs?

La direction a proposé à certains collègues fréquemment écrêtés de revoir leur module ARTT. FO demande que les agents restent vraiment libres de ce choix .

Le nombre d'arrêts maladie de courte durée a baissé en 2011 et 2012. Pour FO , cela résulte de la mise en place du jour de carence et des pressions sur les médecins prescripteurs.

Enfin, il est important de rappeler que tout problème rencontré dans un poste ou service doit être remonté par le biais de la fiche de signalement.

3/ Mise en place d'un observatoire départemental de l'accueil (O.D.A.) :

L'objectif annoncé est "d'améliorer la prestation administrative en mettant en place un réseau d'agents d'accueil"

La direction a précisé qu'il sera difficile de réunir cet observatoire trimestriellement, comme il était prévu. FO a souligné de nombreux sous effectifs dans les accueils.. Dans sa réunion du 28 mai, l'ODA a d'ailleurs noté que "*la situation des effectifs limite certaines évolutions*" De même, FO dénonce la consigne de refus de délivrance de photocopies dans les accueils qui limite la qualité des relations et génère des tensions avec les usagers.

4/ Horaires d'ouverture de l'accueil de Rennes magenta

Cet accueil est actuellement ouvert de 8h30 à 16h15.

La direction envisage de l'ouvrir de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (sauf pendant la campagne de déclaration) et de limiter aux mêmes horaires l'accueil téléphonique.

Elle explique imiter ainsi 8 autres S.I.P. de même importance.

En réponse aux questions des syndicats, la Direction dit ne pas savoir encore si elle imposera de nouvelles tâches aux agents de l'accueil pendant cette pause méridienne !

FO a redit le décalage entre le discours de la Direction Générale sur l'accessibilité de l'administration et la réalité.. De nombreux contribuables se retrouveront devant une porte close et seront contraints de poser des congés pour leurs démarches.

Les réductions d'horaires d'ouverture, dans les gros centres des la DGFIP (Rennes magenta, cité administrative par exemple) comme dans les petites trésoreries, servent à orchestrer les suppressions d'emplois.

FO a refusé de prendre part au vote sur cette modification des horaires, laissant l'administration assumer son choix de ce nouveau recul du service public.

5/ Grille d'analyse de risque des demandes de restitution de crédits d'impôt en faveur de la recherche

200 demandes de remboursement ont été enregistrées en 2012 ; 12 contrôles ont été effectués en 2011 et 2012, dont 9 ont donné lieu à rappel pour un montant moyen de 110 000€.

Aux interrogations de FO, la direction a répondu qu'elle ignore le nombre de dossiers susceptibles de contrôle et que les inspecteurs concernés ne seraient pas soulagés d'autres missions. Là encore, il est demandé aux services de faire plus, avec des effectifs constants voire à la baisse.

La Direction dit ne pas pouvoir évaluer encore la charge supplémentaire en saisie de dossiers. Elle prévoit un retour d'expérience.

6/ Lancement test application ALPAGE RECHERCHE

Le département est expérimentateur de ce nouvel outil de suivi et pilotage des contrôles fiscaux d'entreprises, avec maintien provisoire des outils actuels.

La question est que , là encore, l'outil est mis en place à effectif constant.

Les agents ressentent largement que ces outils, comme RIALTO Investigation, servent à introduire encore plus de concurrence dans les services.

7/ Accueil des professionnels à Rennes Magenta

Une réflexion se poursuit sur ce dossier. La direction souhaite sécuriser la circulation des usagers dans les étages du bâtiment. Elle relève qu'installer des digicodes à chaque niveau ne résoudrait pas tous les problèmes et serait onéreux.

Installer une caisse unique au rez-de-chaussée, où seraient gérées toutes les valeurs (timbres, numéraire...) serait également coûteux

De même, il serait compliqué pour les agents de cet accueil unifié de garder les pièces d'identité des personnes amenées à être reçues dans les différents étages.

Par ailleurs, la direction reconnaît la difficulté à imposer des horaires de réception à certains professionnels comme les débitants de tabac, par exemple.

8/ Changement jour fermeture trésorerie Montauban de Bretagne

Un 2^{ème} agent du poste est à temps partiel le mercredi depuis le 31 mai. Les agents demandent le transfert du jour de fermeture au public du vendredi au mercredi.

Il faut noter que le poste a bénéficié en 2012 d'un nombre de jours de renfort (107,5 jours) supérieur à la moyenne départementale (74 jours), renfort lié au sous-effectif (-0,2 B et -0,2C selon les propres chiffres de la direction) .

Logiquement, FO a de nouveau refusé de prendre part au vote.

9/ Questions diverses (mais importantes) :

FO a insisté à nouveau sur des points noirs du département :

Les agents des trésoreries de Montauban et Saint Méen le Grand travaillent dans des locaux inadaptés. La DRFiP précise que, du fait de la fusion des deux communautés de communes, elle ne peut prendre d'engagement moral aujourd'hui auprès des élus locaux sur la pérennité des postes, **qu'il y aura fusion à moyen terme.**

Elle ne donne donc pas de réponse aux maires qui l'interrogent sur ses besoins en locaux.

FO a répété que les agents n'ont pas à subir par leurs conditions de travail indignes les conséquences de cette gestion.

Sur la mise en route de PESV2 (nouvel outil informatique de liaison comptables-ordonnateurs), la Direction essaie de rassurer en disant que les comptables doivent impulser, qu'à raison de quelques budgets par mois, c'est "faisable". FO invite les agents à lui faire remonter les problèmes sur ce sujet aussi.

Des expertises sur la lenteur des micros ont été annoncées.

Sur la situation au CER et au CEA : FO DGFIP a affirmé qu'il est légitime que les agents réclament une revalorisation indemnitaire, reconnaissance de la spécificité, des contraintes croissantes liées à leur travail.

Cela n'exonère pas la direction d'assurer simultanément de meilleures conditions de travail : plannings, changement de dalles du sol au CER, attribution d'un ordinateur par agent, garantie de durée limitée de travail sur certaines machines pour éviter les tendinites, octroi de protections auditives dès affectation dans le service avant travail sur machines très bruyantes pour éviter des pertes auditives, voire des surdités à terme : autant de revendications à satisfaire qui n'excluent pas la revalorisation de l'indemnité comme du point d'indice (celui-ci bloqué depuis 2010 pour les fonctionnaires des centres d'encaissement comme pour les autres fonctionnaires). Des réponses positives sur certaines revendications ont été annoncées, FO sera vigilant sur le dossier.

Sur la situation à la TCA : La direction affirme que le problème de saturation de la Boîte A Lettres Fonctionnelle (BALF) de ce poste est ponctuel. Pour FO, le sous-effectif constant (20 actuellement) ne permet pas d'être si optimiste !

D'autant que dès cet été, la TCA va recouvrer les AFM (amendes forfaitaires majorées) des étrangers. Même si les avis aux contrevenants inviteront au paiement par internet ou virement, la charge de travail supplémentaire sera importante.

L'administration a répondu à FO ne pas avoir d'annonce par la Direction Générale d'un nombre d'arrivées d'agents dans le département au mouvement de mutation du 1^{er} septembre prenant en compte le nécessaire renforcement de l'effectif de la Trésorerie ! Les agents de la TCA apprécieront !!

Les représentants FO DG FiP au Comité Technique Local :

Karine GUILLOUET (TCA), Philippe CARO (SIP Fougères),
Catherine LE GUENNEC (CGSR))



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .

Grade : Indice . Quotité de travail : affectation : .

.Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière des Finances**

section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr). Rennes, le